



Commune de MONCETZ-LONGEVAS

N° 12
Compte-rendu du conseil municipal
Réuni le 15 novembre 2021

Légalement convoqué le 9 novembre 2021, le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 15 novembre 2021 à 20h30 sous la présidence de Madame Catherine TSCHAMBSER, Maire.

Étaient présents : Cyrille FROMENTIN, Béatrice CHARLIER, Anne-Marie LEMPEREUR, Jonathan BERNIER, Franck ROMAGNY, Bruno COLLET, Sylvain ROLLET, Jérémy FRINOT, Véronique BOITUZAT, Evelyne BRISSON, Stéphanie BRASSEUR (délibération N°23), Jackie BOGARD.

Absent ayant donné pouvoir : Stéphanie BRASSEUR (de la délibération N°24 à N°28) à Jérémy FRINOT,

Absents : Éric CHICAULT, Hugo ARNOULD.

Secrétaire de séance : Cyrille FROMENTIN

Ordre du jour :

Délibérations :

- Règlement City Stade
- CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)
- Statuts Châlons Agglo

- Décision Modificative N°2
- Révision tarifs colombarium et cimetière
- Création poste agent recenseur

Questions diverses et Tour de table

- Règlement City Stade : Le conseil par 12 voix pour et une contre approuve le règlement du City Stade. Ce dernier regroupe les règles d'utilisation du City afin de modérer les nuisances pour les riverains. Un panneau d'affichage visuel sera implanté pour illustrer les nouvelles règles d'utilisation.

- CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) : Pour 2021, l'attribution de la compensation versée à la commune est de 73 338 €. Le conseil unanime, approuve ce versement.

- Statuts Châlons Agglo : Le Conseil communautaire du 23 septembre dernier a approuvé le projet de mise à jour des statuts de la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne. Conformément à l'article L.5211-17 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal de chaque commune membre doit se prononcer sur ces statuts. Le conseil unanime, approuve ces modifications de statuts.

- Décision Modificative N°2 :

Suite à une embauche d'un agent technique en cours d'année 2021, le conseil municipal, unanime, modifie le budget primitif 2021 comme suit :

- En section de fonctionnement : retrait de 3 500 € de l'article « frais écoles » pour un transfert à l'article « frais de personnel ».

- Révision tarifs colombarium et cimetière : La révision des tarifs se base sur l'indice de prix à la consommation et à la construction.

Le conseil municipal unanime, fixe les tarifs des concessions de cimetière à compter du 1^{er} janvier 2022 (+1,005% moyenne du coût de construction et de la consommation) :

CAVEAU PAR M ²	Tarif
DUREE	
Pour 15 ans	18 €
Trentenaire	33,50 €
Cinquantenaire	46,50 €

COLUMBARIUM	Tarif
DUREE	
Trentenaire	722,00 €
Cinquantenaire	928,00 €

-Création poste agent recenseur : Le recensement de la population de Moncetz-Longevas se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022. Le conseil municipal, unanime, crée un poste d'agent recenseur, fixe sa rémunération sur la base d'un forfait et prévoit une indemnité forfaitaire pour les jours de formation obligatoire organisés par l'INSEE

Questions diverses et Tour de table :

- Rapport activités Châlons Agglo 2020 : Mme Le Maire présente une synthèse du rapport d'activités de Châlons Agglo 2020. L'intégralité du rapport est consultable au secrétariat de mairie.
- Rapport activités SIEM : L'activité 2020 du SIEM est présentée. Le rapport est à disposition au secrétariat pour plus de précisions chiffrées.
- Projet Urba Solar : Il s'agit d'un projet d'implantation de panneaux photovoltaïques sur une parcelle privée. Le projet ne pourra être déposé en mairie qu'après la révision du PLU (des modifications de zonages sont nécessaires).
- Vœux 2022 : Si la situation sanitaire le permet, ils se dérouleront le dimanche 23 janvier 2022 à la salle des fêtes. Le « Repas des Aînés » est programmé dans la continuité de la réception.
- Divers achats : Plusieurs devis ont été validés pour l'achat et la mise en service d'une autolaveuse et d'un aspirateur pour l'ensemble des bâtiments communaux, la vérification des extincteurs, la réparation de la toiture de l'église et l'élagage des tilleuls.
- Chauffage salle des fêtes : Le coût des réparations a été pris en charge intégralement par l'assurance de la commune. L'entreprise Mirandel est intervenue pour la remise en état du système de chauffage.
- Réunion publique : Les habitants ont répondu présents. Les échanges ont principalement porté sur la sécurisation du village, l'entretien de la Blaise et des demandes spécifiques au territoire de Longevas.
- Téléthon : La section scrapbooking du comité des fêtes de Moncetz-Longevas propose une vente de cartes de Noël au profit du Téléthon. Elle est programmée le samedi 20 novembre au P'tit Chez Nous de 14h à 18h30.
- Recrutement : Le poste de l'accompagnatrice de car scolaire et aide à la garderie périscolaire sera vacant à compter du 01/01/2022. Une offre de recrutement vient d'être diffusée sur Emploi Territorial.
- Commission travaux : La commission travaux se réunira le mercredi 1^{er} décembre afin de travailler sur les différents dossiers.
- Entretien de la Blaise : Un courrier a été envoyé aux propriétaires des bois le long de la Blaise pour leur demander d'entretenir. De plus, différents contacts ont été pris avec les services de Châlons Agglo.
- Illuminations de Noël : Le coût de l'achat de l'installation étant trop élevé, la commune renonce au projet.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23h00.

Fait à Moncetz-Longevas, le 19 novembre 2021

Le secrétaire : Cyrille FROMENTIN

